



Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance

Marolles-sur-Seine, le 17 janvier 2021

Chaque jour, les professionnel·le·s de la petite enfance sont face à un certain nombre d'enfants qui réclament une proximité que nous ne pouvons pas leur refuser. Chaque année, nombre d'entre nous est victime de différents virus, malgré les mesures d'hygiène. Nous ne pouvons en effet pas respecter les distances de sécurité avec les jeunes enfants dont nous assurons l'accueil. Nous ne pouvons pas leur refuser les câlins, les prendre dans nos bras, sur nos genoux pour les consoler, leur donner le biberon, leur apporter les soins nécessaires à leur confort, à leur sécurité affective, à leur bien-être. Nous ne pouvons pas faire notre travail derrière une vitre, en respectant la distanciation, nous sommes obligés d'être en contact direct et proche des enfants qui nous sont confiés tout au long de la journée.

Les suspicions de COVID chez les professionnel·le·s de la petite enfance, entraînent des absences et des difficultés dans les différents services, des manques de personnel pour accueillir les enfants. Les cas de COVID chez les professionnel·le·s de la petite enfance, entraînent des fermetures partielles ou totales des EAJE, entraînant elles-mêmes des difficultés pour les parents qui doivent alors garder leur enfant et s'absenter de leur travail.

C'est pour ces raisons, que nous demandons, à être parmi les professionnel·le·s prioritaires pour que, sur la base du volontariat, nous puissions être vacciné·e·s dans les meilleurs délais. Et ce, afin de garantir un accueil des jeunes enfants dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles.